

**élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école**

**ATTRIBUTION DES SIÈGES – MÉTHODE DE CALCUL**

Réf. : circulaire n° 2000-082 du 9 juin 2000 – annexes II-A, II-B et II-C

**Calcul des résultats - Premier exemple**

Pour 6 sièges de titulaires à pourvoir :

- nombre de votants : 350
- bulletins blancs ou nuls : 50
- nombre de suffrages exprimés : 300
- quotient électoral :  $(300 / 6) = 50$

Listes	Nombre de candidats	Nombre de suffrages obtenus par la liste	Nombre de sièges attribués au titulaire du quotient électoral	Restes	Nombre de sièges attribués au titre des plus forts restes
Liste A	2	155	$155 / 50 = 3$ ramener à 2 pour cette liste ne comptant que 2 candidats. Le troisième siège devant être pourvu par tirage au sort	calcul inutile	0
Liste B	7	85	$85 / 50 = 1$	$85 - 50 = 35$	1
Liste C	12	60	$60 / 50 = 1$	$60 - 50 = 10$	0

La liste A obtient 2 sièges, la liste B 2 sièges dont 1 au plus fort reste et la liste C 1 siège. Le siège restant ne peut être attribué que par tirage au sort (cf titre II.5).

**Calcul des résultats - Deuxième exemple**

Pour 3 sièges de titulaires à pourvoir :

- nombre de votants : 100
- bulletins blancs ou nuls : 20
- nombre de suffrages exprimés : 80
- quotient électoral :  $(80 / 3) = 26,66$

Listes	Nombre de candidats	Nombre de suffrages obtenus par la liste	Nombre de sièges attribués au titulaire du quotient électoral	Restes	Nombre de sièges attribués au titre des plus forts restes
Liste A	6	35	$35 / 26,66 = 1$	$35 - 26,66 = 8,34$	0
Liste B	6	20	$20 / 26,66 = 0$	20	1
Liste C	3	25	$25 / 26,66 = 0$	25	1

La liste A obtient 1 siège et les listes B et C obtiennent chacune 1 siège au titre des plus forts restes.

**Calcul des résultats - Troisième exemple**

Pour 5 sièges de titulaires à pourvoir :

- nombre de votants : 100
- bulletins blancs ou nuls : 28
- nombre de suffrages exprimés : 72
- quotient électoral :  $(72 / 5) = 14,4$

Listes	Nombre de candidats	Nombre de suffrages obtenus par la liste	Nombre de sièges attribués au titulaire du quotient électoral	Restes	Nombre de sièges attribués au titre des plus forts restes
Liste A	10	45	$45 / 14,4 = 3$	$45 - (14,4 \times 3) = 1,8$	0
Liste B	6	21	$21 / 14,4 = 1$	$21 - 14,4 = 6,6$	1
Liste C	2	6	$6 / 14,4 = 0$	6	0

La liste A obtient 3 sièges, la liste B obtient 2 sièges, dont 1 au titre des restes, et la liste C n'en obtient aucun.